

Commings, et pour villes principales St-Gaudens, Lombez et Muret.

**commis**. sm. Employé d'une administration, d'un négociant, d'un banquier. || *Commis voyageur*, qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

**commisération**. sf. (l. *cum*, et *misericord*, avoir pitié.) Pitié, miséricorde, sentiments de compassion.

**commissaire**. sm. Qui est commis pour remplir certaines fonctions. || *Commissaire de police*, chargé de veiller à l'exécution des règlements de police. || *Commissaire-priseur*, officier ministériel chargé de diriger les ventes publiques. || *Commissaire de la marine*, fonctionnaire chargé de la comptabilité dans la marine.

**commissariat**. sm. Fonction de commissaire. || Bureau d'un commissaire.

**commissio**. sf. (l. *committere*, confier.) Charge donnée à quelqu'un de faire une chose. || Acte de commerce fait pour le compte d'autrui. || Salaire d'un commissionnaire. || Réunion de personnes chargées de l'examen d'une affaire : *commissio* d'enquête.

**commissio**. sm. Qui fait, moyennant remise, des actes commerciaux pour le compte d'autrui. || Homme dont le métier est de faire des commissions.

**commissio**. va. Délivrer à quelqu'un une commission l'autorisant à agir.

**commissio**. adj. 2 g. *Jurispr.* Pacte *commissio*, clause d'un contrat de vente, stipulant la résiliation de la vente, si l'acheteur n'a pas payé dans un délai fixé.

**commissio**. sf. Anat. Point d'union de quelques parties du corps : la *commissio* des lèvres.

**commodat**. sm. *Jurispr.* Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature après un certain temps.

**commode**. adj. 2 g. (l. *commodus*.) Aisé, convenable, agréable : *voiture commode*. || D'un caractère facile : *homme commode*. || Relâché : *morale commode*. || CTR. *Incommode*, gênant.

**commode**. sf. Meuble à tiroirs servant à serrer du linge, des habits.

**commodément**. adv. D'une manière commode.

**commodité**. sf. Chose, moyen commode : les *commodités* de la vie. || Pl. Lieux d'aisances. || SYN. *Aise*, agrément. || CTR. *Gêne*.

**commodo**. *Jurispr.* De *commodo* et *incommodo*. loc. l. De l'avantage et de l'inconvénient : *enquête de commodo et incommodo*.

**commodore**. sm. Grade intermédiaire entre capitaine de vaisseau et contre-amiral, dans la marine anglaise et celle des États-Unis.

**commotio**. sf. (l. *commotio*, de *commovere*, mouvoir.) Secousse violente, ébranlement au dedans du corps. || Fig. Agitation excitée dans les esprits.

**commuable**. adj. 2 g. Qui peut être commué : *peine commuable*.

**commuer**. va. (l. *cum*, et *mutare*, changer.) Changer. || *Commuer une peine*, la changer en une peine moindre.

**commun**, **une**. adj. (l. *communis*.) Qui est de participation à plusieurs ou à tous : *l'air, le soleil, sont communs*. || Ordinaire : *un usage commun*. || Abondant : *le marbre est commun dans les Pyrénées*. || Vulgaire ; de valeur médiocre : *mœurs communes ; marchandises communes*. || Gram. Nom *commun*, qui convient à tous les individus de la même espèce. || SM. Le plus grand nombre : *le commun des hommes*. || Basse classe de la société : *une personne du commun*. || LITURG. *Commun des apôtres, des martyrs*, office général des apôtres, des martyrs. || SM. PL. Dans les grandes maisons les bâ-

timents consacrés aux cuisines, aux écuries. || SYN. *Général, universel, ordinaire, vulgaire*. || CTR. *Particulier, distingué*.

**communal**, **ale**. adj. Qui concerne une commune, qui lui appartient. || SM. PL. *Communaux*, biens d'une commune.

**communauté**. sf. Société de plusieurs personnes vivant ensemble sous certaines règles : *communauté religieuse*. || État de ce qui est commun : *communauté d'intérêts, d'idées*.

**commune**. sf. Autrefois le corps des bourgeois d'une ville. || Division territoriale administrée par un maire, assisté du conseil municipal. || CHAMBRE DES COMMUNES. Celle des deux chambres du parlement d'Angleterre, qui est composée des députés nommés à l'élection. || COMMUNE (La). Pouvoir révolutionnaire installé à Paris en 1792 et en 1871.

**communément**. adv. Ordinairement, généralement.

**communiant**, **ante**. adj. Qui communie.

**communicable**. adj. 2 g. Qui peut se communiquer.

**communicant**, **ante**. adj. Qui communie, qui établit une communication.

**communicateur**, **trice**. adj. Qui sert à mettre en communication.

**communicatif**, **ive**. adj. Qui se communique facilement : *le rire est communicatif*. || Qui aime à faire part de ses sentiments, de ses pensées : *homme communicatif*.

**communication**. sf. Action de communiquer ; le résultat de cette action. || Information, renseignement.

**communier**. vn. (l. *communicare*, faire participant.) Recevoir le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, réellement présent dans l'Eucharistie. || VA. Administrer la sainte communion.

**communio**. sf. Union de plusieurs personnes dans une même foi : *la communion des fidèles*. || Antienne chantée à la messe après la communion. || L'acte de communier. || *Communio pascale*, communion que doivent faire les fidèles au temps de Pâques.

**communiqué**. sm. Avis, information donnée à un journal par l'autorité supérieure.

**communiquer**. va. (l. *communicare*.) Rendre commun à, transmettre : *le feu communie sa chaleur*. || Faire connaître : *communiquer un secret*. || VN. Avoir commerce et relation : *communiquer avec un accusé*. || Conduire, aboutir : *cette porte communique à un souterrain*.

**communisme**. sm. Doctrine sociale qui demande la communauté des biens. Condamnée par l'Église.

**communiste**. adj. et s. 2 g. Partisan du communisme.

**commutable**. adj. 2 g. Syn. de *commuable*.

**commutateur**. sm. Phys. Appareil destiné à changer le sens d'un courant électrique.

**commutatif**, **ive**. adj. (l. *commutare*, changer.) Qui est relatif à un échange.

**commutation**. sf. Action de changer une peine en une autre moins grande.

**Commène**. Illustre famille qui a fourni six empereurs à Constantinople, parmi lesquels COMÈNE (*Alexis*) (1081-1118), contemporain de la 1<sup>re</sup> croisade.

**Comores (Iles)**. Situées entre la côte E. d'Afrique et Madagascar. Au nombre de quatre : Mayotte, qui appartient à la France depuis 1843 ; Grande-Comore, Anjouan, Mohéli, qui ont accepté le protectorat français en 1887.

**Comorin (Cap)**. Au S. de la péninsule hindoue, près de l'île de Ceylan.

**compacté**. sf. Phys. Qualité de ce qui est compact.

**compact**, **acte**. adj. (l. *compactus*.) Qui